

RÉUNION DES ÉLUS

LUNDI 23 JANVIER 2022 À 20 HEURES

Date de la convocation : 13/01/2023

Transmise le : 13/01/2023

Membres élus : 15

en fonction : 15

présents :12

Membres présents : M. Marc LECOEUR, Mme Dominique MAROQUIN, Mme Arlette KAMBRUN, M. Francis POMMIER, M. Denis FERRIÈRE, M. Jean-Jacques MOREAU, Mme Sylvie BLOTTIN, Mme Véronique TUFFIER, M. Stéphane RICHER, M. Jacques ROUSSEL, M. Serge HULINE et M. Philippe SOULIER

Absents excusés : M. Patrick DESMOULINS, Mme Yveline TEXIER

Absente non excusée : Mme Jamila BARKANI

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux effectués à Chenonville par Philippe,
- Remplacement accompagnement du bus scolaire par Patricia LEJARDS,
- Distribution des « Votre Agglo »
- Devis Claire BABET pour les vitraux de l'église,
- Annonceurs bulletin municipal,
- Dissolution du SIVOM,
- Réunions de hameaux à réinstaurer,
- Curage des lagunes effectué,
- Logement pour un stage infirmier,
- Prochain Conseil Municipal,
- Commission des finances,

1. TRAVAUX EFFECTUÉS A CHENONVILLE PAR PHILIPPE

M. le Maire invite les élus à aller voir les travaux effectués par Philippe à Chenonville sur le trottoir situé devant la pompe à eau. Il félicite le travail de qualité très propre qui a été effectué. Certains élus ayant déjà vu la réalisation confirment l'excellent travail.

2. DISTRIBUTION DES « VOTRE AGGLO » PAR PHILIPPE

La distribution des « Votre Agglo » pouvant donner lieu à une indemnisation de Chartres Métropole si elle est effectuée par un agent attribué à la mission, nous avons recontacté leur service pour contractualiser cela avec Philippe qui a accepté d'assumer la responsabilité de la distribution. Cela prend effet ce mois-ci pour les Agglo de Janvier.

Cependant, les élus gardent la distribution des documents municipaux.

3. REMPLACEMENT ACCOMPAGNEMENT DU CAR SCOLAIRE PAR PATRICIA LEJARDS

Afin de pallier les absences éventuelles de Rachel, notre accompagnatrice de car scolaire, au cours de l'année, nous avons recruté Mme Patricia LEJARDS qui sera en mesure de dépanner au besoin. Dans le cas où cette dernière ne pourrait effectuer le remplacement, M. DESMOULINS Patrick assurera les remplacements du matin et Mme MAROQUIN Dominique ceux des après-midis.

4. LA DISSOLUTION DU SIVOM

Suite à notre démarche pour sortir du SIVOM, que nous avons mené conjointement avec la commune de DAMMARIE, nous avons reçu un courrier de la préfecture qui stipule que la démarche fait l'objet d'un délai dans la mesure où elle n'est pas appuyée par la majorité des membres. VERS-LES-CHARTRES ne s'étant pas manifesté dans ce sens malgré son vote favorable à la dissolution qui avait eu lieu lors de la dernière réunion du SIVOM.

Nous avons donc rendez-vous prochainement avec le Secrétaire Général de la préfecture pour voir si nous pouvons entraver le délai de 3 mois afin de ne pas repayer pour une année supplémentaire.

5. RÉUNION DES HAMEAUX

M. le Maire propose de relancer la programmation des réunions de hameaux à compter de Mars 2023 jusqu'à Octobre 2023 à raison d'une par mois, excepté les mois d'été.

<u>JOURS DES RÉUNIONS</u>	<u>HAMEAUX</u>
SAMEDI 18 MARS 2023 10H	LES BORDES
SAMEDI 8 AVRIL 10H	LA POUTÉE / BOISVILETTE
SAMEDI 13 MAI 10H	LE TEMPLE
SAMEDI 17 JUIN 10H	CHENONVILLE
SAMEDI 16 SEPTEMBRE 10H	LA BOURDINIÈRE
SAMEDI 14 OCTOBRE 10H	SAINT-LOUP

6. DEVIS VITRAUX CLAIRE BABET

M. le Maire propose que les devis des 3 vitraux soient inclus aux projets d'investissements 2024. Il y en aurait pour 12 683.95€ HT, subventionnables à hauteur de 60% (7610.37€), dont 50% par la DRAC et 10% par le Fonds de Concours de Chartres Métropole.

Le reste à charge serait de 5028.58€ que l'ASPBSL prendrait en charge.

7. ANNONCEURS DU BULLETIN MUNICIPAL

M. le Maire expose que cette année nous avons 960€ de participation de la part des annonceurs pour un bulletin dont l'impression s'élève à 2640€. Le reste à charge est donc de 1680€. Un peu plus de pages, 54 pour 40 l'an dernier.

L'impression nous avait coûté 2064€ avec 840€ d'annonceurs, soit un reste à charge qui s'élevait à 1224€.

M. le Maire félicite l'ensemble de la commission du bulletin, ainsi qu'Emilie et Rachel, nos secrétaires de Mairie, pour cette édition particulièrement aboutie du fait de la collaboration de toutes les dames investies sur la création de ce document. Les élus ayant pu déjà feuilleter la gazette communale se joignent à cet avis.

8. CURAGE DES LAGUNES

Le curage des lagunes a été effectué laissant un espace aquatique et paysager très propre. Il est interdit d'y circuler.

9. STAGE INFIRMIER

Une jeune fille prochainement en stage à Bonneval en tant qu'infirmière cherche une chambre ou un logement sur la commune pour la période du 27 février au 05 mars 2023. Les élus sont invités à se manifester en mairie s'ils ont connaissance d'une solution pouvant être proposée à la personne.

10. PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le 13 mars 2023 à 20H, pour voter le Budget Primitif.

11. COMMISSION DES FINANCES

La commission des finances se tiendra le mardi 07 mars 2023 à 18h.

12. QUESTIONS DIVERSES

- Le sapin sur la place : Il a été délesté de ses branches cassées par le vent violent et la neige. Il n'y a pas de danger et pas de nécessité de l'abattre.
- Les poubelles jaunes : Elles ne sont pas assez grandes pour contenir la totalité des déchets recyclables récoltés sur 15 jours. Il faudrait pouvoir mettre à disposition de nombreux foyers demandeurs des containers plus grands. Le numéro du service gérant la distribution des containers est rappelé aux élus pour qu'ils en fassent la demande et exposent leur déconvenue.

Tous s'accordent également sur le fait que les poubelles à destination des recyclables ne passent pas assez souvent et qu'il serait souhaitable un passage hebdomadaire plutôt que tous les 15 jours. A l'inverse, les ordures ménagères qui passent toutes les semaines ne sont plus vraiment utiles car elles ne sont plus remplies aussi régulièrement en raison du tri sélectif qui a été modifié depuis juillet 2022.

Une solution à proposer aux habitants serait urgente de la part de Chartres Métropole à qui nous allons adresser un courrier dans ce sens et pourquoi pas envisager des points de collecte sur la commune avec des gros containers. (Ex : à côté du récup'verre...)

- Problèmes d'humidité sur un logement à Chenonville : Nous informons le conseil que la mairie est en train d'intervenir sur le dossier après sollicitation de la DDT et qu'une visite sur le logement est prévue prochainement.
- Travaux maison neuve Chenonville : Les travaux entrepris sur la construction de la maison proche de la pompe à eaux à Chenonville occasionnent des désagréments sur la voie publique. Vendredi 20 janvier, notamment, des engins de la société STT de Chataincourt ont bloqué la rue à plusieurs reprises de longs moments alors qu'aucune signalisation n'avait été apposée ni aucune demande faite en mairie. La route est de plus jonchée de terre en raison des allers/retours réguliers des engins.
Un courrier sera adressé au maître d'œuvre pour lui rappeler ses obligations.
- Problèmes d'eau : Les problèmes d'eau n'étant toujours pas résolus pour les habitants de la Poutée, Boisvillette et du Temple, il est discuté d'alerter les médias pour faire bouger les choses plus vite (60 millions de consommateurs ou encore Julien Courbet).
- Coupure d'électricité : La Grande Rue et un bout du lotissement se voient privés d'éclairage public depuis jeudi 19 janvier. Une intervention a de suite été demandée par la mairie et nous sommes en attente de leur passage.

La séance est levée à 21h00



Le Maire, Marc LECOEUR.